

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--
SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
EXECUTIF NATIONAL

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

DECRET N°81-33 du 18 FEVRIER 1981

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Decret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- Le Conseil Exécutif National entendu en ses séances des 12 et 16 Février 1981 ;

DECRET

Les projets de Loi dont la teneur suit seront présentés à l'Assemblée Nationale Révolutionnaire par le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique et le Ministre des Finances qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

PROJETS DE LOI

portant Programme de Production et d'Investissement et projet de Loi portant Loi des Finances pour l'exercice 1981.

EXPOSE DES MOTIFS

Camarade Président,

Le présent décret de saisine a pour objet de dégager les caractéristiques essentielles des projets de Programme National de Production et d'Investissement et de Budget de Fonctionnement de l'Etat pour l'année 1981.

Il comporte trois parties :

Tout d'abord, il sera passé en revue les éléments caractéristiques de la conjoncture politique, économique et socio-culturelle qui prévaudra au cours de l'année 1981 sur le plan national, régional et international.

Dans un second temps seront analysées les données des avant-projets du programme de production et d'investissement et le budget de fonctionnement de l'Etat.

En guise de conclusion, sera rappelé l'essentiel des recommandations faites en vue de la mise en oeuvre diligente et conséquente des actions et mesures retenues.

A)- Au Plan National

L'année 1980 a été marquée, sur le plan politique, par l'installation de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire organe suprême du Pouvoir d'Etat et l'unique Organe législatif de la République Populaire du Bénin et par la mise en place le 12 Février 1980 du Conseil Exécutif National, organe Administratif et exécutif suprême.

Dans le souci de renforcer et de consolider l'action entreprise par ces deux institutions en vue d'une intense mobilisation des masses laborieuses, l'année 1981 devrait permettre la mise en place des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat ainsi que le démarrage de la mise en place du Nouvel appareil judiciaire.

Les prévisions pour l'année 1980 indiquaient :

- le ralentissement de la production dû aux aléas climatiques et à la mauvaise utilisation des facteurs de production dans le secteur agricole ;
- la baisse continue de la productivité dans le secteur industriel ;
- la délicate situation de la quasi-totalité du secteur nationalisé qui ne semble pas réussir à remplir sa mission économique ;
- la détérioration de nos finances extérieures sous les effets conjugués de la poursuite de la dégradation de notre balance commerciale et du ralentissement des afflux nets de capitaux.

Pour l'essentiel ces prévisions ont été confirmées par les faits.

Mais des signes de reprise ont été observés au cours de la dernière campagne agricole. Les produits de rapports, notamment qui ont connu une baisse importante depuis quatre (4) ans ont amorcé une reprise qui semble devoir se maintenir et se consolider au cours de l'année 1981.

Au cours de l'année 1981 la production agro-industrielle et industrielle continuera à ne contribuer que pour une faible part dans notre production intérieure; les investissements réalisés dans ce secteur au cours de l'année précédente n'étant pas encore arrivée à maturité.

.../...

Le commerce intérieur paraît florissant, mais l'Etat n'en profitera pas car il s'exerce en marge de la réglementation et échappe ainsi pour une bonne partie à l'imposition. Aussi, sa contribution dans les ressources de l'Etat ne sera pas proportionnelle à son expansion.

Notre Commerce Extérieur qui reflète la situation de la production intérieure est structurellement déséquilibré depuis notre accession à la souveraineté internationale. Ce déséquilibre s'est aggravé au cours de 1980 de telle façon que les taux de couverture de nos importations par nos exportations non corrigées par les réexportation ont été bien au-dessous de 20 %.

"Avec la reprise de la production d'exportation et la mise en oeuvre d'une politique sélective de nos importations (contrôle plus rigoureux de la délivrance des licences d'importation par nature de produits, plafonnement des transferts de devises par importateur), les tensions au niveau de la balance des paiements seront certainement moins fortes; il est prévisible que le déséquilibre de notre Commerce Extérieur, se situe à un niveau tolérable".

B)- Au Plan Sous-Régional

Les deux principales institutions sous-régionales dont l'évolution est significative pour notre économie sont à ce jour l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) auquel notre Pays participe avec Cinq (5) autres partenaires et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui comprend Seize (16) Etats Membres.

a)- L'Union Monétaire Ouest Africaine

L'Union Monétaire qui depuis sa création en 1963 a connu une situation monétaire relativement saine du fait notamment de ses exportations florissantes accuse aujourd'hui de signes de faiblesse due aux facteurs négatifs de la hausse du coût des importations (300 Milliards en 1980 pour le seul volet énergie) et de la chute du prix de certains produits de base (cacao, café).

.../...

Il semble qu'au cours du 1981 des actions de reprise se feront jour, suite aux mesures prises par les différents Etats vers le milieu de 1980.

b)- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C. E. D. E. A. O.)

Les potentialités de la CEDEAO du point de vue agricole, industriel, des ressources naturelles et humaines sont immenses et font de cette Communauté un espace économique viable et prometteur.

Du point de vue agricole, les caractéristiques pédologiques d'une vaste partie des terres de la Communauté sont excellentes.

Sur le plan industriel, les matières premières à transformer existent même si l'outil de production reste encore sommaire et peu diversifié.

La Sous-Région recèle d'immenses richesses minières telles que le pétrole, le fer, l'uranium, la bauxite, le manganèse, le diamant, le calcaire, les phosphates... donc des principaux intrants des industries métallurgiques, des industries de construction, des industries pétrochimiques et des industries agro-alimentaires.

Les ressources humaines nécessaires à la mise en valeur de ces richesses existent. Mais Douze (12) des Seize (16) Etats de la Sous-Région comptent parmi les plus **pauvres** du monde et les perspectives ne sont pas enchanteuses.

Les Etats de la Sous-Région intégrés isolément dans la division internationale du travail n'ont pas réussi à mettre en place :

- une politique agricole leur garantissant l'autosuffisance alimentaire et l'approvisionnement de leurs usines en matières premières;

.../...

- une politique industrielle susceptible de modifier le caractère extraverti et désarticulé de leurs économies ;
- un système de financement adéquat de leur développement.

Depuis sa création en Mai 1975, d'innombrables travaux ont été menés et des actes pris pas les Instances de la Communauté en matière de libéralisation des échanges, de politique agricole, de politique industrielle, de politique de transport Le volet le plus concret demeure la politique de libéralisation des échanges à l'intérieur de la Communauté qui débute le 28 Mai 1981.

Le début des périodes d'intégration économique est toujours marqué par un renforcement des politiques nationalistes. Il est prévisible que ce soit aussi le cas pour la CEDEAO, ce qui limitera la portée des actions entreprises et des espoirs formulés.

Dans le cadre de la recherche d'une plus grande solidarité, les difficultés de la conjoncture mondiale et intérieure à chacun des Etats auront des répercussions négatives sur le comportement des Quatre (4) Pays à revenu relativement élevé (Côte-d'Ivoire, Nigéria, Sénégal, Ghana).

c)- Au Plan Régional

Le récent sommet économique de l'Organisation de l'Unité Africaine à Lagos a mis en lumière la situation économique dramatique du continent.

Avec 30 Millions de Km² et 28 % des terres émergées; avec 400 Millions d'Habitants et d'énormes ressources naturelles, le continent africain abrite (18) Dix-Huit des (25) Vingt-Cinq Pays les plus pauvres du monde dont (12) Douze dans la seule Afrique de l'Ouest.

Sur le plan agricole, l'absence d'une politique claire et conséquente de production et de conservation des sols conduit à l'accélération de la désertification du continent et à une baisse généralisée des rendements par rapport à la situation antérieure. Des années 50 à aujourd'hui, le rendement des principales cultures par rapport à la moyenne mondiale a évolué de la façon suivante :

- le Maïs	de	55	à	44 %	..6
- le Mil	de	105	à	95 %	
- le Riz	de	60	à	55 %	
- l'Arachide	de	82	à	71 %	

Sur le plan industriel, le taux d'emploi tourne autour de 7 % pour l'Afrique du Nord, 6 % pour l'Afrique de l'Ouest et à peine 3 % pour l'Afrique de l'Est. Le poids du continent Africain dans la production industrielle mondiale est de 0,9 % à peine.

La situation économique et financière du continent continue d'être dans une large mesure influencée par des facteurs extérieurs notamment l'évolution des termes de l'échange et les conditions climatiques.

Le taux de croissance de la production a été estimé à 3,5 % pour 1980 contre 2,5 % les trois (3) années précédentes. Par contre, il a été prévu une chute de la croissance des recettes d'exportation, 17 % en 1980 contre 19 % l'année précédente. En outre les importations ont progressé un peu plus que l'année précédente, 19 % contre 16 %. Mais la hausse des prix à l'importation des produits finis et l'augmentation de prix du pétrole impliquent en réalité une croissance négligeable des volumes d'importations.

La dette publique extérieure a été estimée à 36-37 Milliards de Dollars (Soit environ 8 880 Milliards de Francs CFA) pour 1980, ce qui dépasse de 10 Milliards le niveau de 1978. Certains Pays commencent déjà à avoir des difficultés de remboursements et se sont vu contraints de réaménager l'échéancier de leurs dettes.

Pour le continent, bien qu'il y ait des différences notables de situation entre certains pays, il apparaît que les difficultés financières et les contraintes extérieures auxquelles il se heurte seront de plus en plus prononcées. Les politiques expansionnistes et la gestion laxiste de la demande intérieure adoptée par bon nombre de pays ne semblent pas répondre à pareille situation.

.../...

Analysé surtout dans le cadre des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique O.C.D.E. qui regroupe les principaux pays développés qui demeurent nos principaux partenaires, il est caractérisé par une lente reprise de la production et de la demande intérieure, par le maintien d'une forte hausse de prix et par une hausse légère mais continue du coût réel de l'énergie.

L'expansion économique des pays industrialisés qui s'est poursuivie à un rythme modéré après la récession de 1975 est devenue hésitante en 1979 où le taux d'accroissement de la production est tombé à 3,4 %. Pendant les six (6) premiers mois de l'année 1980, le ralentissement a été encore plus marqué au point que le chiffre de 1 % de croissance annuelle de la production a été retenu. Le ralentissement du premier semestre 1980 est dû surtout à la situation économique des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni. Le deuxième semestre a été marqué par un abandon relatif des politiques déflationnistes (restriction de la masse monétaire et des dépenses publiques), ce qui explique la lente reprise signalée plus haut. Ainsi les principaux pays de l'OCDE, Etats-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, France, Royaume Uni, sont maintenant dans une phase ascendante qui se poursuivra au cours de 1981.

L'augmentation de la production et de la demande intérieure dans les pays de l'OCDE pourra se traduire par une légère remontée des échanges avec les pays-sous-développés mais la hausse des prix et du coût réel de l'énergie constitueront des handicaps sérieux pour que ces derniers tirent entièrement profit de cette reprise.

En effet, pendant que le prix de leurs produits primaires est manipulé à la baisse, il faut qu'ils importent équipement et énergie à des prix toujours plus élevés.

En résumé, face à une conjoncture économique nationale difficile, la conjoncture économique aux plans sous-régional, régional et international n'est pas favorable et peut même constituer un fardeau à supporter.

.../...

Tel est le contexte politique et économique sur les plans national et international, qui a soutenu les travaux d'élaboration du programme national de production et d'investissement et du budget de fonctionnement de l'Etat pour 1981 dont nous analysons ci-dessous les caractéristiques fondamentales.

II- LES OBJECTIFS DE PRODUCTION

a)- Le Secteur Agricole

Les objectifs de production basés sur les conditions climatiques observées dans le passé et les caractéristiques actuelles de production se présentent en cinq grands volets :

- les cultures vivrières
- les cultures industrielles
- les produits forestiers
- les cultures fruitières
- la production animale.

1°- Les cultures vivrières

Nous distinguerons les :

Céréales
Tubercules
Légumineuses
Cultures maraîchères.

a)- Les Céréales

La prévision totale pour 1981 s'élève pour (4) quatre principales céréales à 456 831,75 tonnes ainsi réparties :

Maïs	Sorgho	Mil	Riz
370 408,2	71 634,7	4 919,85	9 869

.../...

b)- Les Tubercules

La Production des tubercules sensiblement plus élevée que celle des céréales est chiffrée à 1 349 094 tonnes pour cinq variétés :

Manioc	Igname	Patate	Taro	Pomme de Terre
719 304	618 426	10 745	415	204

c)- Les Légumineuses

Il est prévu pour (6) six variétés de légumineuse une production totale de 123 077 tonnes pour 1981.

Haricot	Arachide	Voandzou	Poids d'Angol	Sésame	Soja
42 160	70 060	3 143	1 209	6 486	19

d)- Les Cultures Maraîchères

Beaucoup moins développées que les précédentes, elles se chiffrent pour (4) quatre produits à 41 913,6 tonnes :

<u>Tomates</u>	<u>Oignon</u>	<u>Piment</u>	<u>Gombo</u>
27 959,6	2 560	5 759	5 635

S'il est difficile en l'absence des réalisations de 1980 d'apprécier l'évolution relative des cultures vivrières, on peut néanmoins dire qu'elles subviennent pour l'essentiel aux besoins de la consommation nationale.

2°- Les Cultures Industrielles

Les chiffres de production disponibles pour 1981 portent seulement sur (2) deux produits et se présentent comme suit (en tonnes) :

Coton	28 314
Tabac	708

Même si on a observé pour 1980 une légère reprise de leur production, la baisse brutale des cultures d'exportation demeure préoccupante. Il convient de maintenir et de renforcer l'action de relance entreprise au risque de voir tomber complètement nos recettes d'exportation.

.../...

3.- La Production Forestière

.10

On peut mentionner le teck, l'anacardier, le neem, le cassia (en tonnes) :

Teck	Anacardier	Neem	Cassia
635	446	3	56

4.- Les Cultures Fruitières

Citons (5) cinq spéculations qui sont les suivantes (en tonnes):

Agrumes	Mangues	Bananes	Ananas	Papayes
365	110	98	129	47

5.- La Production Animale

La production animale exprimée en unités est disponible pour (6) six espèces qui sont :

Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Lapins	Volailles
201 626	167 683	251 919	45 367	3 968	1 581 860

B - Le Secteur Industriel

Nous prendrons en compte les objectifs nationaux de production pour cinq principales branches industrielles.

1.- Industrie Alimentaire et Boissons

Cette branche est dominée par deux unités nationales de production, la BENINOISE et la SONICOG.

Pour 1981 la BENINOISE prévoit la production de 752 511 Hectolitres de produits divers et 12 825 tonnes de glaces.

La SONICOG elle, prévoit 14 628 Hectolitres d'huile de Palmiste, 1 200 Hl d'huile d'arachide et le traitement de 25 000 tonnes d'huile de coton.

2.- Industrie des Matériaux de Construction

Il faut mentionner ici le Ciment et les produits céramiques :

Ciment	305 000 Tonnes
Carreaux (Sol)	800 "
Carreaux (Mural)	170 "
Sanitaires	100 "

3.- Branche Textile

Il y est attendu 1500 tonnes de fils de coton d'IBETEX et 18 500 000 mètres de tissus imprimés de la SOBETEX.

4.- Industrie Chimique

5 600 tonnes de savons de ménage et 50 tonnes de savons de toilette sont prévus. La SONICOG prévoit également de traiter 500 tonnes d'amandes de Karité pour en faire du beurre.

5.- Energie Electrique

L'objectif de production de la S.B.E.E. dans ce domaine est de 182 Millions de KWH.

.../...

III - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 1981

A - METHODOLOGIE ET RESULTATS

Le Conseil Exécutif National est confronté à deux séries de problèmes :

- appliquer les statuts généraux des Agents Permanents de l'Etat et des Forces Armées Populaires ;

- Assurer l'équilibre du Budget de Fonctionnement et du Budget d'Investissement .

Pour y parvenir, il a été procédé de la manière suivante :

- détermination des ressources
- détermination des dépenses de fonctionnement
- détermination du programme d'investissement .

1. - Détermination des Ressources

Deux types de ressources ont été distingués :

- les ressources maîtrisables qui sont :
 - . les ressources traditionnelles du Budget de Fonctionnement
 - . les ressources hors Budget de Fonctionnement.
- les ressources non maîtrisables ;

- . il s'agit de la part des Financements extérieurs (prêts et subventions) passant par la Caisse

Autonome d'Amortissement et par la Direction de la Coopération Technique, ainsi que les Financements des Pays amis et supposés mobilisables au cours de la Période en étude.

a) Les ressources maîtrisablesLes ressources traditionnelles du Budget de Fonctionnement

L'étude a été menée sur la base de l'évolution probable de l'activité économique nationale au cours de l'année 1981. Il a été tenu compte aussi, de la situation des recouvrements au cours des deux dernières années.

Le montant prévisionnel des ressources dégagées s'élève à 37. 709. 686. 000 Francs CFA.

*Les ressources hors/Budget de Fonctionnement

Cinq types de ressources ont été pris en compte à savoir :

- contribution des Sociétés et Offices d'Etat et d'Economie-Mixte aux ressources de l'Etat ;
- disponibilité des comptes des administrations ;
- ressources de la Caisse Autonome d'Amortissement et du Fonds National d'investissement ;
- concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest à l'Etat ;
- ressources de la Caisse Nationale d'Epargne et du Centre des Chèques Postaux .

Le montant total ainsi dégagé s'élève à 14.367.043.000 Francs CFA.

Le montant total des ressources maîtrisables s'élève à 52.076.729.000 Francs CFA.

b) Les ressources non maîtrisables

Elles sont constituées par les :

- Prêts et subventions transitant par la CAA : 10.135.000.000 F.CFA
- Prêts et subventions transitant par le DCF : 36.899.400.000 F.CFA
- Concours des institutions financières
nationales 16.628.000.000 F.CFA
- Autofinancements : 7.341.061.000 F.CFA

Le total des ressources non maîtrisables s'élève à :

70.353.461.000.

c) Les ressources disponibles

Les prévisions de ressources disponibles pour le financement du Fonctionnement et des investissements de l'Etat s'élèvent à :

- Ressources maîtrisables 52.076.729.000 -
- Ressources non maîtrisables 70.353.461.000 -

TOTAL..... 120.430.190.000 -

2.- Détermination des dépensesa)- Détermination des dépenses de fonctionnement.

Les propositions initiales des départements ministériels s'élèvent à la somme de 51.587.180.000 francs dont :

Personnel 48.816. Agents pour un coût global
de 28.335.918.000 francs CFA ;

- matériel : 9.595.543.000 francs
- dépenses communes : 13.654.719.000 francs

sans tenir compte de l'application des Statuts des Agents Permanents de l'Etat et des Forces Armées Populaires.

.../...

L'incidence Financière de l'application des Statuts (si l'on s'en tient seulement au reclassement), s'élève à 3 Milliards de francs CFA pour 1981 et 2 Milliards d'arriérés pour le dernier trimestre 1980.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement, tel qu'il est proposé par les départements ministériels s'élève à :

$51.637.130.000 + 10.000.000 = 61.637.130.000$ francs CFA.

En principe, les ressources traditionnelles du Budget de Fonctionnement doivent couvrir les dépenses de fonctionnement. De la comparaison de ces deux éléments, il s'en suit un dépassement des dépenses sur les recettes qui s'élève à : 23.977.499.000 Francs CFA

Pour assurer l'équilibre, il a fallu procéder, de façon concomitante, à :

- la réduction des dépenses et
- la création de ressources nouvelles.

+ Réduction des dépenses

La réduction des dépenses a porté sur :

- personnel 5.067,229 Millions Frcs CFA
- bourses 1.063 Millions Frcs CFA
- matériel 6.871,702 Millions Frcs CFA
- dépenses communes 875, 00 Millions Frcs CFA
- dépenses de la CAA

(remise des dettes CCCE) 200 Millions

soit au total de 13.476,991 Millions de Francs CFA.

- Création de ressources nouvelles

La recherche de ressources nouvelles a porté sur les recettes provenant des douanes et des impôts.

.../...

Les prévisions de recettes tant au titre de l'Exercice 1981 qu'au titre des exercices antérieurs ont été réévaluées. Des taxes à la consommation sont envisagées pour certains produits importés (alcools, tabacs et cigarettes importés.)

- Impôts et Taxes

A l'examen de toutes les possibilités, le Conseil Exécutif National n'a retenu d'agir que sur le BIC et l'I.C.A.I.

A cette fin, trois hypothèses de travail ont été retenues :

1ère hypothèse : hypothèse dite pessimiste : elle suppose que la situation économique actuelle se maintient sans changement. Il est proposé une faible variation des taux d'imposition.

2ème hypothèse : Cette hypothèse dite moyenne suppose une certaine amélioration de la situation économique, donc de la base imposable. Il est proposé une variation moyenne des taux sus-cité.

3ème hypothèse : dite hypothèse forte : elle suppose un boom économique pour 1981. Il est envisagé alors de grandes variations de taux d'imposition.

Les ressources théoriquement dégagées se résument comme suit :

1)- Hypothèse forte : 6.364.000.000 francs CFA

Cette hypothèse porte sur :

- le BIC ; 2.644.000.000 francs CFA

(- Sociétés : passe de 35 à 44 % + 1/7

- Personnes physiques : passe de 25 à 35 % + 1/7)

.../...

- l'ICAI : 976.000.000 francs CFA

(- activités de production : passe de 13 à 20 %

- activités de service : passe de 15 à 25 %)

- les produits de la Béninoise : 473 millions Francs CFA

- les tabacs et cigarettes: 200 millions Francs CFA

- boissons alcoolisées : 356 millions francs CFA

- taxes sur :

- ciment 100 millions francs CFA

- hydrocarbures 200 millions francs CFA

- savons 165 millions francs CFA

2)- Hypothèse moyenne : 5.403.000.000 francs CFA dont

- BIC : 2.957 millions francs CFA

(Sociétés : passe de 35 à 42 % + 1/7

Personnes physiques : passe de 25 à 30 % + 1/7)

- ICAI : 602 millions francs CFA

(Activités de production : passe de 13 à 18 %

- Activité de service : passe de 15 à 21 %)

- Les produits de la Béninoise : 473 millions

- Les tabacs et cigarettes : 200 millions

- Les boissons alcoolisées : 356 millions

- Taxes sur :

- hydrocarbures 200 millions

- ciment ; ; 100 millions

- savon 165 millions

3)- Hypothèse faible : 3.503.500.000

dont

- BIC

(Sociétés: passe de 35 à 40 % + 1/7

Personnes physiques passe de 25 à 28 % + 1/7)

- ICAI :

..17

Activités de production: passe de 13 à 15 %

Activités de services: passe de 15 à 18 %

L'ensemble s'élève à 859 millions

- les produits de la Béninoise ; 473 Millions

- les tabacs et cigarettes : 200 millions

- les boissons alcoolisées : 256 Millions

Les taxes sur :

. ciment 100 millions

. hydrocarbures 200 millions

. savon 165 millions

L'hypothèse forte et l'ensemble des réductions opérées dégagent un total de 19.340.931.000 francs CFA, ce qui est inférieur au déficit prévisionnel qui est de 23.977.494.000 francs CFA. Or en appliquant cette hypothèse forte, la République Populaire du Bénin aura les taux du BIC et de l'ICAI les plus forts des Etats de la CEDEAO ; ce qui entraînera :

- une situation difficile pour le Bénin dans la sous-région ;
- l'accélération du rythme d'inflation ;
- le retrécissement de la base imposable des entreprises ;
- le développement du marché noir.

Face à une telle situation, le Conseil Exécutif National a retenu l'hypothèse moyenne qui ne dégage que 4.938 millions de francs, mais a l'avantage de nous situer au même niveau d'imposition que les autres pays de la sous-région en ce qui concerne le BIC et l'ICAI. Cette hypothèse moyenne, combinée aux réductions de dépenses dégage : 18.414.931.000 francs CFA.

.../...

Malgré cet effort, il existera encore un déficit de 5.562.563.000 francs CFA.

Afin de soumettre à l'Assemblée Nationale Révolutionnaire un Budget en équilibre, le Conseil Exécutif National propose de n'appliquer pour les rémunérations correspondant à l'application des Statuts Généraux des Agents Permanents de l'Etat et des Forces Armées Populaires :

- que 25 % pour le dernier trimestre 1980
soit 500.000.000 francs au lieu de 2 Milliards F.CFA.
- et, 50 % pour l'exercice 1981, soit 4.000.000.000 au lieu de 8 Milliards F CFA.

Ce qui entraîne :

- une réduction des dépenses de 5.500.000.000 F CFA
- une réduction des ressources (IPTs) de 440 Millions de F.CFA.

Il se dégage un excédent des dépenses sur les recettes de 502.563.000 francs à équilibrer par relèvement sur les ressources hors budget de fonctionnement.

Ainsi donc, Le budget de fonctionnement exercice 1981 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 42.563.779.000 francs CFA et se présente comme suit :

(en millions de francs)

RUBRIQUES	1980	1981	% D'ACCROISSEMENT
Personnel	21.793.379	27.550.806	27,41
Matériel	1.927.662	2.231.718	15,77
Dépenses Com.	10.042.606	12.781.255	27,27
	33.763.647	42.563.779	26,06

b) Détermination du programme d'investissement

Le programme d'Investissement comprend les éléments suivants :

- équipements socio-administratifs ;
- projets socio-économiques ;
- Les Equipements socio-administratifs

Il s'agit des équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'Administration. Ils comprennent :

- le matériel et le mobilier de bureau
- le matériel technique
- le matériel roulant
- les frais de renouvellement du mobilier et entretien de bâtiments.

Le montant global des propositions des Ministères pour les équipements socio-administratifs s'élève à 7.890.462.862 francs

Le montant retenu par le Conseil Exécutif National est de 1.110.353.550 francs contre 1.400.000.000 francs en 1980. Toutefois, il convient de prévoir le règlement des commandes effectuées au titre du Budget d'Equipement Socio-Administratif des exercices 1979 et 1980 pour un montant de 2.749.210.776 francs CFA, ce qui conduit à un montant total de 3.860.000.000 francs CFA.

- Projets socio-économiques

Sur un total de 461 projets proposés par les Ministères (604) et les Provinces (147) pour un coût global de 130.393.100.000 F CFA, le Conseil Exécutif National a retenu 503 projets pour un coût de 80.358.000.000 F. CFA. Sur ce total, 364 projets d'un coût de 4.643.660.000 F vont aux Provinces.

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 84.213.000.000 de francs.

.../...

La somme globale des ressources d'investissement s'élève à 84.212.000.000 F.

Le Budget d'investissement que le Conseil Exécutif National soumet à l'appréciation de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire est équilibré en ressources et en emplois à la somme de 84.212.000.000 de francs CFA.

B - APPRECIATION DES RESULTATS

1 - Finalité du Programme d'Investissement

a) Les Autorisations de Programme

Sur un montant total de 94.775,24 millions de francs CFA, la physionomie du programme se présente ainsi :

Secteur Economique

- Industrie	28 727,5	30,3	%
- Agriculture	11 804,1	12,4	%
	40 531,6	42,7	%

Secteur Social

- Education	3 433,8	3,6	%
- Santé	2 925,0	3,1	%
	6 358,8	6,7	%

Ainsi le tiers des autorisations de programme va à l'Industrie qui reçoit environ 2,5 fois la dotation de l'Agriculture. Le secteur économique sensu reçoit près de la moitié des investissements prévus.

Quant au secteur social il reçoit 6,7 % des autorisations de programme presque à part égale entre l'Education et la Santé.

.../...

b) - Les Autorisations d'Engagement

Sur un montant total de 80.358,00 millions au titre des Ministères les deux secteurs précités sont ainsi dotés :

Secteur Economique

- Industrie	27 242 F.CFA	28,7	%
- Agriculture	10 192 F.CFA	10,7	%
	37 434 F.CFA	39,4	%

Secteur Social

- Education	2 021,1 F.CFA	2,1	%
- Santé	2 495,6 F.CFA	2,6	%
	4 516,7 F.CFA	4,7	%

Au niveau des autorisations d'engagement, on constate une amélioration de la dotation du secteur économique qui bénéficie de la moitié de l'enveloppe disponible.

c) - Autorisation de programme et Autorisation d'Engagement

Pour apprécier l'effort fait au profit de chaque secteur il convient de comparer ces deux éléments.

<u>Secteur Economique</u>	<u>Programme</u>	<u>Engagement</u>	
- Industrie	28 727,5 F.CFA	27 242,0	95 %
- Agriculture	11 804,1 F.CFA	10 192,0	86,3 %
	40 531,6 F.CFA	37 434	92,3 %

.../...

<u>Secteur Social</u>	Programme	Engagement		..12
- Education	3 433,8	2 021,0	58,9 %	
- Santé	2 925,0	2 495,6	85,3 %	
	<u>6 358,8</u>	<u>4 516,6</u>	<u>71,03 %</u>	

Il apparaît à l'analyse que le secteur économique est largement plus doté que le secteur social pour réaliser l'essentiel de ses objectifs et que au sein du secteur économique l'industrie est en mesure de réaliser presque la totalité de son programme.

2.- Appréciation du Budget de Fonctionnement

Au plan du Budget de Fonctionnement l'intervention de l'Etat dans le secteur économique et dans le secteur social se présente comme ci-après :

EN MILLIONS C.F.A.

	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>Secteur Economique</u>		
- Industrie	85,6	92,8
- Agriculture	<u>1 458,4</u>	<u>1 761,2</u>
Total 1.....	1 544,0	1 854
<u>Secteur Social</u>		
- Education	7 588,3	9 447,0
- Santé	<u>2 040,0</u>	<u>2 182,1</u>
Total 2.....	9 628,3	11 630,0

EN POURCENTAGE

	<u>1980</u>	<u>1981</u>
<u>Secteur Economique</u>		
- Industrie	0,25	0,21
- Agriculture	<u>4,31</u>	<u>4,13</u>
Total 1.....	4,56	4,34

.../...

<u>Secteur Social</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>
- Education	22, 47	22, 19
- Santé	6, 04	5, 12
TOTAL 2.....	28, 51	27, 31

EVOLUTION 1980/1981Secteur Economique

- Industrie	+ 8, 4 %
- Agriculture	+ 20, 7 %

Secteur Social

- Education	+ 24, 5 %
- Santé	+ 7 %

Il apparaît à l'analyse des rapports de structures que d'une façon générale l'Etat Béninois consacre au titre du fonctionnement plus de ressources au secteur social qu'au secteur économique. Cette proportion s'explique du fait que les charges de Fonctionnement du Secteur économique sont pour l'essentiel généralement contenues dans les dépenses d'investissement. On ne peut donc pas en déduire que la part de l'intervention de l'Etat dans le secteur économique est modeste.

L'analyse de l'évolution de ces dépenses sur les deux années considérées montre que en 1981 l'Agriculture et l'Education ont bénéficié d'un effort notable dans la mesure où le taux d'accroissement de l'un et de l'autre dépasse 20 %.

Il reste que ces chiffres montrent l'accent mis par l'Etat Révolutionnaire sur le secteur social, et les efforts faits pour améliorer les parts respectives de l'Agriculture et de l'Industrie concrétisant ce faisant, le principe selon lequel l'Agriculture est la base de notre développement et l'Industrie; le moteur.

IV.- OBSERVATIONS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

De l'analyse qui précède, on peut dégager les observations, conclusions et recommandations suivantes :

Tout d'abord, dans les ressources ordinaires, il a été retenu 7,6 milliards au titre des exercices antérieurs soit environ 25% du total. Or si les créances de l'Etat sur les entreprises publiques sont toujours exécutées, il ne faut pas perdre de vue les difficultés réelles pour le recouvrement de ces dernières.

En outre, il n'a été possible de dégager des ressources complémentaires pour permettre l'application partielle des Statuts des Agents Permanents de l'Etat et des Forces Armées Populaires que sur la base d'une augmentation de la pression fiscale sur les agents économiques.

Les ressources ainsi dégagées restent donc largement tributaires de la réaction de ces agents économiques aux nouvelles charges fiscales.

Du point de vue des dépenses, il faut souligner fortement qu'une fois que les dépenses relatives aux salaires d'agents permanents de l'Etat ont été créées, il faut trouver chaque année les ressources permettant de continuer à les assurer. Pour ce qui concerne l'application des statuts particuliers des Forces Armées Populaires et des Agents Permanents, la situation est encore plus délicate dans la mesure où les écarts d'indices plus forts que dans les statuts précédents conduiront automatiquement à un plus grand accroissement des charges au seul fait du jeu normal des avancements des Agents.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, il a été nécessaire, même pour les projets déjà en cours de réalisation de distinguer pour 1981 les Autorisations de programme qui correspondent aux dépenses totales prévisionnelles et les autorisations d'engagement qui correspondent à la limite maximale d'engagement de dépenses compte tenu des disponibilités actuelles.

Compte tenu de la situation particulièrement difficile cette année, situation caractérisée par une relative incertitude sur les ressources et une sensible progression des dépenses, le Conseil Exécutif National propose les recommandations ci-dessous.

1.- Les droits et taxes à l'importation

Les prévisions qui sont de 13,755 milliards de francs pour 1981 sont en progression de 14,74% par rapport à l'année 1980 et représentent 32,3% de l'ensemble des ressources ordinaires de l'Etat. L'importance relative de ces droits et le net accroissement subi entre 1980 et 1981 malgré la conjoncture difficile requièrent qu'on les traite avec soin. Or l'accroissement des recettes provenant de ces droits est étroitement lié à la qualité des services rendus au Port Autonome de Cotonou et par les Sociétés et Services Administratifs y opérant. Il est donc nécessaire d'empêcher que les importateurs ne se tournent vers les ports voisins en :

- accroissant la productivité du port
- réduisant les délais de livraison des marchandises
- accélérant la délivrance des documents

2.- Impôts et taxes

Le relèvement des taux du BIC va augmenter les charges fiscales des commerçants et des entreprises. Ceux-ci chercheront à échapper à ces charges fiscales en faisant des fausses déclarations de bénéfice, ce qui aura pour conséquence de réduire les ressources que l'Etat attend du relèvement des taux du B.I.C.

Pour empêcher cette fraude fiscale, il est proposé de redynamiser la brigade de vérification et de contrôle de la Direction des Impôts en la dotant de moyens qui lui permettent d'intensifier ses interventions au cours de l'année 1981.

3.- Contrôle des prix et lutte contre la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs

Il a été constaté de tout temps et dans tout pays que la prise de mesures sociales en faveur des travailleurs a toujours servi de prétexte aux commerçants pour augmenter les prix de certains produits.

La mise en application sur le plan financier des mesures sociales prises au début de l'année 1980 doit s'accompagner de mesures énergiques pour préserver le pouvoir d'achat des travailleurs. Il est donc nécessaire de renforcer le contrôle des prix à la consommation des produits de premières nécessités en sortant des structures traditionnelles du Ministère du Commerce :

- en faisant appel à des éléments des Forces Armées qui seront formés au contrôle des prix et qui patrouilleront à temps sur toute l'étendue du territoire national.

- en amenant les instances du Parti et celles de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin à aider au contrôle permanent des prix à la consommation en dénonçant aux Autorités Compétentes les commerçants qui seront en situation irrégulière.

Il est également nécessaire que le Ministère du Commerce publie régulièrement les prix homologués des produits de premières nécessités et organise des contrôles de stocks.

Enfin, il est proposé l'organisation d'un séminaire de formation en matière de contrôle des prix à l'intention des instances locales du Parti et de l'Etat.

4.- Les recettes des exercices antérieurs

L'importance des créances de l'Etat sur les Entreprises Publiques et la situation financière préoccupante de ces entreprises posent le problème de la récupération des créances. C'est pourquoi le projet de budget n'a retenu que 60% du montant total de ces créances.

Pour en permettre le recouvrement de manière satisfaisante, il est proposé l'établissement d'un échéancier réaliste mais rigoureux à la lumière des travaux d'une Commission présidée par le Ministère des Finances et regroupant, outre le Ministère d'Inspection des Entreprises Publiques et des Sociétés d'Etat et Provinciales, les Ministres de tutelle des différentes Sociétés concernées.

Le Ministre des Finances devra user de tous les moyens pour un aspect scrupuleux de l'échéancier ainsi établi.

5.- Lutte contre le gaspillage

L'accroissement constant des dépenses de l'Etat face aux possibilités réelles de ressources impose une plus grande rigueur dans la gestion des affaires de l'Etat. En particulier, il importe que chaque agent permanent de l'Etat à son niveau prenne grand soin des biens publics et utilise rationnellement le matériel et autres moyens de travail mis à sa disposition par l'Etat Révolutionnaire dans l'exercice de ses fonctions.

A cette fin, il est proposé l'organisation au cours du premier semestre 1981 d'un séminaire destiné à dégager tous les éléments d'une politique d'utilisation rationnelle des moyens de l'Etat.

6.- Economie d'Energie

Avec l'augmentation régulière du prix du pétrole par les producteurs et l'accroissement de notre consommation d'énergie pour les besoins de développement économique, la facture pétrolière sera de plus en plus lourde pour l'économie nationale.

Pour maintenir dans les limites raisonnables cette charge, il est recommandé :

- une campagne de sensibilisation en vue de faire des économies d'énergie.
- la mise en place d'une politique énergétique nationale visant à une utilisation plus rationnelle des ressources existantes et à la recherche de nouvelles sources d'énergie.
- l'aménagement des horaires de travail de façon à utiliser au maximum la lumière du jour.

7.- Productivité du travail et assainissement de la Fonction Publique

La construction d'une économie nationale indépendante impose un certain nombre d'exigences tant au niveau des autorités politiques que des travailleurs. En ce qui concerne les travailleurs tant du secteur public que du secteur privé il s'agit non seulement d'augmenter la quantité de travail fourni mais encore d'accroître son efficacité en élevant sensiblement leur degré de conscience

professionnelle. C'est cette augmentation de la production des biens et des services qui permettra de contenir les nouvelles charges auxquelles l'Etat Révolutionnaire doit désormais faire face.

8.- La discipline budgétaire

Le programme d'investissement et le projet de budget de fonctionnement sont des actes de prévision de recettes et de dépenses qui reposent sur des hypothèses de travail données. Les hypothèses de travail pour l'année 1971 sont assez délicates et il convient de tenir compte non seulement du caractère aléatoire des ressources, mais encore de la certitude des dépenses.

Il est donc impérieux que ces actes de prévisions soient respectés par tous et qu'une discipline budgétaire rigoureuse soit observée.

En particulier, il est proposé :

- que les gestionnaires de crédit budgétaire à tous les niveaux évitent les dépassement de crédit en cours d'année,
- de s'en tenir fermement au principe énoncé dans le discours programme de construction nationale du 30 novembre 1972 selon lequel :

"l'assainissement des finances publiques doit permettre à l'Etat de réaliser des économies substantielles grâce à une organisation plus rationnelle de ses services et à l'adoption d'un train de vie compatible avec notre situation de petit pays aux ressources limitées",

- programmer rigoureusement les réceptions, visites officielles, missions à l'extérieur pour ne retenir que celles qui présentent un intérêt économique ou politique certain pour notre pays.

- Contraindre les responsables de nos unités de production à les gérer avec rigueur afin que les revenus provenant de la production constituent progressivement l'essentiel des ressources de l'Etat.

PRET POUR LA REVOLUTION !

LA LUTTE CONTINUE.-

Fait à Cotonou le 18 février 1981

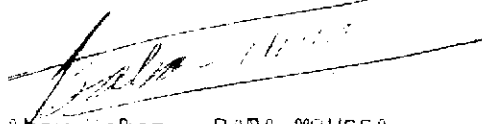
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances


Isidore AMOUSSOU

Le Ministre du Plan, de la Statistique
et de l'Analyse Economique


Abou-Ja'far DABA-MOUSSA

COPIATIONS

PR 6
CC PRE 4
MF-MESAE 8
SGG 4

B O U R S E S

ECOLE S	ANDIENS TAUX	NOUVEAUX TAUX
- EUROPE	: Catégorie B = 37.500) 12 mois : Catégorie E = 42.500 (: Equipement : Néant	: Catégorie unique : : 70.000 F.
- AFRIQUE NOIRE	: : E = 40.000) : D = 35.000 (9 mois : Adopté en 1980 : Equipement : Néant.	: Catégorie unique : : 40.000 F. : Equipement 35.000 F.
- BENIN		
• Niveau I des Insti- tuts	: Bourse 22.000/m/10 mois : Equip. 24.000/an : Vacances 32.000/an	: (25.000 F./mois (10 mois :) 24.000 F. de bourse : (d'équipement :) 32.000 F. de bourse : de vances.
• Niveau II Institut		: (30.000 F./mois :) 30.000 F. bourse équi- pement.
5ème année Faculté des Sciences Agronomiques et Faculté Sciences Santé	: 27.000 F. : Equipement : Néant	: 30.000 F./mois (10 mois : 24.000 F. bourses équi- : 30.000 F. bourse vacan.
6ème année Faculté des Sciences agronomiques et Sciences de Santé	: 39.500 pour Santé, stage interne : INEEP 3ème et 4ème années	: 39.500 F./mois : 30.000F. bourse équi- pement.
• Faculté des Scien- ces et Technique et Facu- té des Lettres, Arts et Sciences Humaines	: 22.000 F/mois (10 mois) : 24.000 F/équipement : 32.000 F. vacances	: 22.500 F/mois (10 mois) : 24.000F. bourse équi- pement : 32.000F bourse de vances.
- PAYS SOCIALISTES		
• Complément	: 10.000 F/10 mois	: 10.000 F/mois
- ALGERIE	: 19.500 F/ 9 mois	: 19.500 F/mois
- ECOLE NORMALE Niveau I		: 30.000F/mois pendant : 12 mois : 30.000F bourse équi- pement
- Ecole Normale Supé- rieure Niveau II	: 39.500 F.	: 39.500F/mois pendant : 12 mois : 30.000 F/bourse équi- pement
- C.E.M.G.	: 10.000 F.	: 10.000 F /an

TAXE SUR BOISSONS, TAXES LOCALES DE CONSOMMATION ET AUTRES TAXES

A.- Taxes sur boissons

a - Produits de la Béninoise 473

- Boissons gazeuses 66,88

. Eaux gazeuses :

66 cl : de 10 F à 12 F

33 cl : de 6 F à 8 F

. Youki

66 cl : de 10 F à 15 F

33 cl : de 6 F à 11 F

▼ Judor

25 cl : de 5 F à 8 F

. Coca-Cola, Fanta, Sprite

Royal : de 144 F à 192 F le casier

Familial : de 180 F à 204 F le casier

- Bière "Béninoise" 284,24

66 cl : de 17 à 20 F

- Bière Pils 60,95

66 cl : de 17 à 22 F

33 cl : de 9 F à 14 F

- Bière Flag

66 cl : de 23 F à 28 F

33 cl : de 12 F. à 17 F

b- Boissons alcoolisées importées 1,3

- vin 0,225

- champagne 1,12

B. TAXES LOCALES DE CONSOMMATION 554,6

a- Boissons alcoolisées 354,6

- GIN : 100 F par bouteille : 10,87

- COGNAC : 100 F par bouteille : 29,09

- RHUM : 100 F par bouteille : 20,31

- SHNARPS : 100 F. par bouteille : 80,88

- WHISKY : 100 F par bouteille : 206,70

../..

- vin	:	50 F par bouteille	:	1,72
- champagne	:	200 F par bouteille	:	5,64

b- Tabacs et cigarettes

1.000 F par carton : 200

C.- AUTRES TAXES :

- Hydrocarbures		200 millions
- Ciments		100 millions
- Savons		165 millions.